

Plan de Prévention des Risques

"inondation et crues torrentielles"

VU pour rester annexé à notre
arrêté de ce jour,

Bourg-en-Bresse, le : 06 MAR 2001

Par délégation du Préfet

Le Chef du Service

Marina CLEMENT

Service Ingénierie Environnement - Cellule Environnement et paysage

Commune de Talissieu

Carte d'aléa

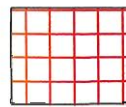
Prescrit le : 01 décembre 1999

Mis à l'enquête publique du : 20 novembre 2000

au : 08 décembre 2000

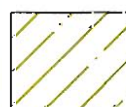
Approuvé le : 06 MAR 2001

LEGENDE



ZONE ALEA FORT : 1) Zone inondable en crue décennale
ou zone inondable en crue centennale avec
hauteur d'eau supérieure à 1 m

ou 2) Bande de 200 m située derrière les digues
du Séran et du Laval



ZONE ALEA MODERE : Zone inondable en crue centennale
avec une hauteur d'eau inférieure à 1 m

Cote d'eau de crue centennale
dans le lit endigué

Point kilométrique du modèle
mathématique

ECHELLE: 1/5000^e

